Derrière l'affaire Benalla, une officine de riposte numérique clandestine pilotée depuis l'Elysée

09/03/2019 à 13h25

Ismaël Emelien, conseiller d'Emmanuel Macron, a avoué devant la police avoir transmis des images censées disculper Alexandre Benalla à un certain Pierre Le Texier, salarié de LREM, lequel les a diffusées… sous pseudo. Une initiative qui interroge lourdement sur les pratiques en ligne du parti macroniste.

La version officielle se craquèle de plus en plus. Voilà près de deux ans que La République en marche (LREM) dément, notamment auprès de *Marianne*, participer à des opérations de riposte clandestine sur les réseaux sociaux. Ce vendredi 8 mars, cette ligne de communication paraît moins crédible, puisque *Le Monde* révèle qu'Ismaël Emelien, conseiller spécial du président Macron qui vient d'annoncer son prochain départ, a admis avoir fait transiter une vidéo supposément clé de l'affaire Benalla sur les réseaux sociaux, via… Pierre Le Texier, salarié de LREM, agissant sous pseudo. Une officine d'influence parallèle au canal de communication officiel, en somme. Gênant, pour un parti qui a érigé en valeur cardinale la lutte contre les manipulations de l'information.

Interrogé par un commissaire de l'IGPN sur la diffusion, le 19 juillet, d'images probablement issues de la vidéosurveillance de la préfecture de police de Paris, Ismaël Emelien a reconnu en être à l'origine, rapportent nos confrères. Il a expliqué s'être vu remettre par Alexandre Benalla – dès le 2 mai, dit-

il -, des images de la place de la Contrescarpe en date du 1er mai, montrant les manifestants qui ont par la suite été molestés par le garde du corps du président en train de lancer une chaise sur les forces de l'ordre. Ce fameux 19 juillet, Emelien reconnaît avoir transmis ces images – obtenues illégalement, semble-t-il – à ce Pierre Le Texier, chargé du pôle e-influence de La République en marche.

> *Emmanuel Macron : «Je ne veux plus de l'anonymat sur les plateformes internet» pic.twitter.com/m1qHaQrARO*
>
> *— CNEWS (@CNEWS) February 7, 2019*

www.marianne.net